



Populations légales

5 021 928 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1^{er} janvier 2016

Au 1^{er} janvier 2016, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte un peu plus de cinq millions d'habitants. Entre 2011 et 2016, sa population a augmenté de 0,4 % en moyenne chaque année, au même rythme que sur la période 2006-2011. Le solde migratoire s'est légèrement redressé, compensant un moindre excédent naturel. Le Var reste le département le plus dynamique de la région, porté par son attractivité migratoire. Parmi les communes les plus peuplées de la région, Toulon, Aix-en-Provence, Avignon et Hyères connaissent un regain d'attractivité avec une population en hausse entre 2011 et 2016 alors qu'elles perdaient des habitants sur la période 2006-2011.

Benjamin Méreau, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 5 021 928 habitants. Cela représente un peu moins de 8 % de la population française alors que la région occupe à peine 6 % du territoire métropolitain. Au cours des dix dernières années, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté de 206 700 habitants. Sa croissance annuelle moyenne est de 0,4 %, rythme légèrement inférieur à la moyenne nationale (+ 0,5 %). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le rythme de croissance démographique est resté le même entre 2011 et 2016 qu'entre 2006 et 2011 (figure 1). Dans toutes les autres régions, excepté Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France, la croissance de la population a ralenti entre les deux périodes.

Léger regain d'attractivité depuis 2011

Depuis dix ans, l'accroissement démographique régional est davantage porté par un excédent naturel que par le solde migratoire. Entre 2006 et 2011, le solde naturel contribuait pour les deux tiers à la hausse de population. Sur les cinq dernières années, cette contribution s'est réduite sous l'effet de la baisse de la natalité. À l'image de la tendance nationale, l'indicateur conjoncturel de fécondité a nettement reculé sur cette période. Parallèlement, l'excédent migratoire a progressé pour s'établir à 0,2 % par an. Malgré ce léger regain migratoire, Provence-Alpes-Côte d'Azur reste moins attractive que les autres régions du sud de la France (de + 0,6 % à + 1 % pour la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et la Corse).

Le Var contribue de plus en plus à la croissance démographique régionale

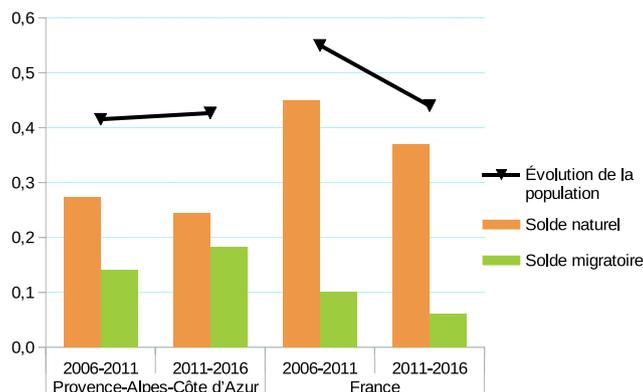
La situation démographique des départements est contrastée (figure 2). Au fil des années, le Var a accentué son dynamisme

démographique et contribue de plus en plus à la croissance démographique régionale. Sa population a progressé en moyenne de 5 500 habitants chaque année entre 2006 et 2011. Par la suite, le rythme s'est accéléré avec un gain moyen d'environ 8 600 habitants par an (soit + 0,8 %). L'augmentation de la population dans le Var est portée essentiellement par l'excédent migratoire.

De même, l'essor démographique des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes est presque exclusivement lié à la composante migratoire. Sur la période 2006-2011, ces deux départements faisaient partie des plus attractifs de France, avec une croissance due au solde migratoire apparent proche de

1 La population croît au même rythme depuis 2006

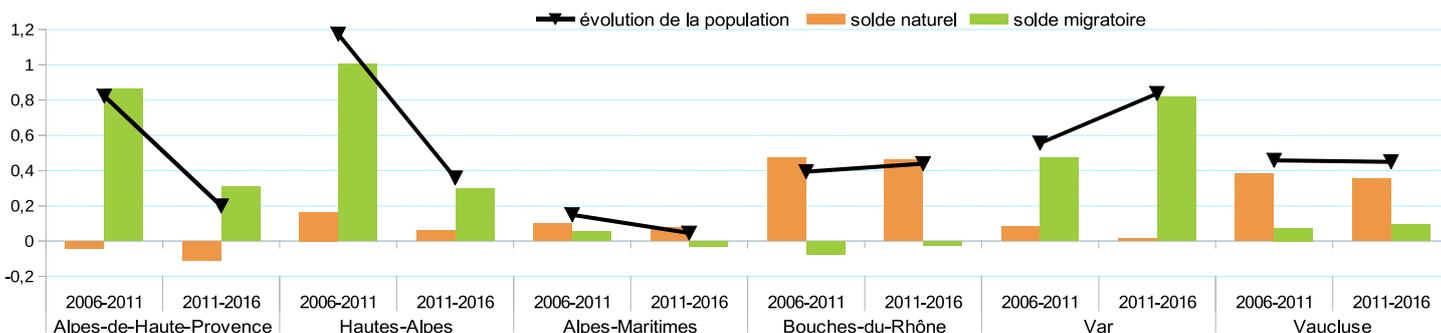
Évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2016 et contribution des soldes naturel et migratoire (en %)



Source : Insee, recensements de la population

2 Le Var confirme son attractivité migratoire

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2016 et contributions des soldes naturel et migratoire en Provence-Alpes-Côte d'Azur, par département (en %)



Source : Insee, recensements de la population

+ 1,0 % par an. Entre 2011 et 2016, l'excédent migratoire s'est nettement réduit mais contribue encore à la hausse de la population (+ 0,3 %).

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est le seul de la région où les décès sont plus nombreux que les naissances (- 1 200 personnes au total entre 2006 et 2016).

Avec 1 083 704 habitants au 1^{er} janvier 2016, les Alpes-Maritimes restent le deuxième département le plus peuplé de la région. La population y est presque stable entre 2011 et 2016, après avoir faiblement augmenté sur la période quinquennale précédente (+ 0,1 %).

Dans les Bouches-du-Rhône et en Vaucluse, départements les plus jeunes de la région, les naissances dépassent largement les décès. Le taux de croissance lié au solde naturel est stable au cours des dix dernières années et s'établit à + 0,5 % par an dans les Bouches-du-Rhône et à + 0,4 % en Vaucluse. Le solde migratoire est quasi nul dans ces deux départements.

3 Toulon, Aix, Avignon et Hyères gagnent à nouveau des habitants

Évolution de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ses départements et leurs principales communes

Département ou commune	Population municipale 2016	Évol. annuelle moy. (%)	
		2006-2011	2011-2016
Alpes-de-Haute-Provence	162 565	0,8	0,2
Manosque	21 868	1,1	-0,4
Digne-les-Bains	16 186	-1,1	-0,8
Hautes-Alpes	141 107	1,2	0,4
Gap	40 805	1,7	0,1
Briançon	11 950	0,6	0,1
Alpes-Maritimes	1 083 704	0,1	0,0
Nice	342 637	-0,2	-0,1
Cannes	74 152	0,6	0,4
Antibes	73 798	-0,2	-0,4
Bouches-du-Rhône	2 019 717	0,4	0,4
Marseille	862 211	0,3	0,3
Aix-en-Provence	143 006	-0,3	0,3
Arles	52 857	0,2	0,1
Var	1 055 821	0,6	0,8
Toulon	169 634	-0,5	0,7
La Seyne-sur-Mer	64 620	2,0	0,6
Hyères	55 772	-0,2	0,5
Vaucluse	559 014	0,5	0,4
Avignon	92 378	-0,5	0,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 021 928	0,4	0,4
France	66 361 658	0,6	0,4

Source : Insee, recensements de la population

Un regain d'attractivité récent des grandes villes

Au 1^{er} janvier 2016, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, on dénombre douze communes de plus de 50 000 habitants, dont neuf font partie des 100 communes les plus peuplées de France.

Pour quatre d'entre elles (Toulon, Aix-en-Provence, Avignon et Hyères), la tendance démographique s'est inversée au cours de la dernière décennie (figure 3). Sur la période 2006-2011, ces villes perdaient des habitants (entre - 0,2 % et - 0,5 % en moyenne chaque année). Entre 2011 et 2016, leur population s'accroît à nouveau (de + 0,3 % à + 0,7 %), du fait d'un regain d'attractivité migratoire.

Entre 2006 et 2011, la Seyne-sur-Mer était, parmi les communes de plus de 50 000 habitants, la deuxième commune française avec le plus fort taux de croissance de la population : + 2,0 % par an, soit plus de 1 200 habitants supplémentaires chaque année. Sa population continue de croître depuis 2011 mais à un rythme moins soutenu : + 0,6 % en moyenne annuelle.

Marseille et Nice, respectivement deuxième et cinquième communes les plus peuplées de France, sont dans des dynamiques démographiques opposées. Sur les dix dernières années, Marseille gagne chaque année environ 2 300 habitants supplémentaires (+ 0,3 %). À l'inverse, Nice a perdu entre 2006 et 2016 un peu plus de 400 habitants chaque année (- 0,1 %). Cette différence s'explique principalement par l'écart de structure par âge des deux communes, qui se traduit par un excédent naturel bien plus marqué à Marseille qu'à Nice. ■

Sources - définitions

Cette étude est fondée sur les « populations municipales légales » issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes. Les soldes naturels sont calculés à partir de statistiques de l'état civil sur les naissances et les décès issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre des naissances et celui des décès. On parle d'excédent quand ce solde est positif, c'est-à-dire lorsque les naissances sont supérieures aux décès.

Le **solde migratoire apparent** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Dans ce document, l'expression est abrégée par « solde migratoire ».

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70 004
13 395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez

Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Crédits photos :
Insee

ISSN : 2417-1417 (en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Vallès V., « Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française », *Insee Focus* n° 138, décembre 2018
- Michaïlesco F., « En 2015, Provence-Alpes-Côte d'Azur a franchi le seuil des 5 millions d'habitants », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 39, décembre 2017